

# Les ralliés du Maghreb

par Victor Battagion

**J**uin 2006: la France célèbre le 90<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Verdun. Le président de la République inaugure le mémorial des combattants musulmans morts pour la France pendant la Grande Guerre. Cérémonie à haute valeur symbolique: l'édifice en pierre blanche et de style mauresque se dresse face à la nécropole de Douaumont. La boucherie de 1916, qui se solde par la mort de 300 000 soldats français et allemands, n'est pourtant pas la première – ni la dernière – pour laquelle la France a eu recours aux troupes de son empire colonial. En un siècle, l'Armée d'Afrique a payé un lourd tribut pour défendre les intérêts, l'honneur et la liberté de la métropole. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les relations entre la France et la régence

ce qui caractérise cette armée, c'est qu'elle enrôle rapidement des indigènes, un moyen d'augmenter ses effectifs et d'améliorer ses relations avec la population locale.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1830, le général Clauzel fait ainsi appel à la tribu kabyle des Zouaouas, les zouaves. Ces anciens mercenaires de la régence d'Alger sont encadrés par des officiers et sous-officiers français. Deux bataillons sont formés. Ils comprennent des autochtones et des Français qui ont combattu pendant les journées révolutionnaires de juillet à Paris. Les zouaves se distinguent rapidement par leur bravoure et leur tenue atypique. En 1833, le capitaine Juchault de Lamoricière leur fait adopter un uniforme inspiré de celui des mamelouks du Premier Empire: chéchia rouge garance, veste courte bleue échancrée sur les côtés et



Et ailleurs

## Venus de tout "l'empire"

Les Antilles, la Réunion, la Guyane, Madagascar, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et l'Indochine ont également participé aux deux conflits mondiaux. En 1914, les possessions antillaises mobilisent 38 000 hommes et les îles françaises du Pacifique, un millier. Lors de la Seconde Guerre mondiale, les troupes malgaches et indochinoises mobilisent chacune 10 000 soldats. Le bataillon du Pacifique et ses 600 soldats venus d'Océanie est créé en 1941.

## Des Européens intègrent les zouaves, devenus unité d'élite

ottomane d'Alger sont tendues. Une dette contractée sous le Directoire n'a jamais été totalement remboursée et le fameux (et faux) « coup de chasse-mouches », porté le 29 avril 1827 par le dey Hussein Khodja au consul de France, ne font qu'envenimer les choses. De plus, Charles X et son chef de gouvernement, le prince de Polignac, soucieux de faire diversion face aux problèmes intérieurs, trouvent un prétexte pour entreprendre une action militaire en Algérie: le bombardement du navire *Provence*, en août 1829, par les forts d'Alger. Le corps expéditionnaire, qui compte 40 000 hommes, débarque à Sidi-Ferruch, le 14 juin 1830. Dès les premières heures, l'appellation « Armée d'Afrique » est utilisée pour désigner ces troupes qui participent à la conquête, à l'occupation puis à la pacification du pays. Mais

ornée de tresses garance, ceinture en coton et pantalon bouffant. Les zouaves deviennent une unité d'élite. Au fil du temps, de plus en plus d'Européens, en mal d'aventure ou d'avancement, demanderont à être incorporés dans ces régiments. On est fier d'être zouave. Et si on ne l'est pas, on cherche à le devenir! Quitte à descendre d'un grade...

A l'instar des Zouaouas, d'autres guerriers indigènes se rallient à l'armée française. Les spahis, ces cavaliers qui naguère servaient l'Empire ottoman, se rangent sous la bannière du capitaine Yusuf, de son vrai nom Joseph Ventini. L'état-major comprend l'avantage qu'il a à rallier les autochtones à sa cause et y voit surtout un moyen de pallier le vide que laisse le rappel en France des régiments débarqués à Sidi-Ferruch. Le 9 mars 1831, une loi autorise la formation de corps militaires ►

► composés d'indigènes sur les nouvelles « possessions françaises dans le nord de l'Afrique ». Le lendemain Louis-Philippe crée la Légion étrangère. Ordonnances, décrets et arrêtés vont régler l'organisation de ces différents corps.

Une unité de cavalerie, les chasseurs d'Afrique, est formée en novembre de la même année avec des troupes temporaires de spahis, deux escadrons de zouaves à cheval et les officiers français du 12<sup>e</sup> chasseurs à cheval. Également créés à la même période, les régiments de tirailleurs algériens, les « turcos », sont très efficaces grâce à leur connaissance du terrain. L'Armée d'Afrique s'illustre lors des campagnes qui étendent la domination française.

Bientôt ces troupes vont être engagées sur d'autres théâtres d'opérations. Les guerres du Second Empire donnent l'occasion à l'Armée d'Afrique de s'illustrer en Crimée (1854) et en Italie (1859). Moins glorieuses, l'intervention au Mexique (1861-1867) se solde par le retrait des troupes françaises et la guerre de 1870 tourne au désastre.

Alors que l'armée est réorganisée en 1873 et que le 19<sup>e</sup> corps d'armée est formé des différents régiments de l'Armée d'Afrique, l'état-major français continue à conforter sa présence dans les colonies. Le maintien de l'ordre en Algérie et en Tunisie (en 1880 et 1890) et la campagne du Maroc en donnent la preuve. Des compagnies sahariennes – méharistes et goumiers – sont créées et des troupes auxiliaires marocaines sont formées pour mater les révoltes, notamment à Fès en 1912.

La France mobilisera à nouveau ses troupes coloniales au cours de la Grande Guerre. Engagées sur divers fronts en 1914 (en France, dans les Dardanelles et en Macédoine), elles subissent d'importantes pertes : presque trois quarts des effectifs sont tués. Les tactiques surannées et l'héroïsme ne feront pas fait le poids face aux mitrailleuses allemandes. La bataille de Verdun verra mourir à elle seule 70 000 combattants musulmans. Lors de la Seconde Guerre mondiale, les unités nord-africaines combattent en Tunisie, en Italie, en Provence, dans le nord-est de la France et en Belgique. ■

# Les affranchis de la "force noire"

par Olivier Luciani, agrégé d'Histoire

**L**a formation d'unités d'auxiliaires africains remonte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle quand est créée une petite troupe de « volontaires d'Afrique » participant à la garde des implantations françaises au Sénégal. Pour pallier la faiblesse des effectifs locaux (70 hommes en 1801), un décret autorise en 1823 le recrutement d'« engagés à temps ». En théorie, les Africains s'engagent volontairement mais la plupart des recrues sont des esclaves rachetés à l'intérieur des terres ou sur la côte et auxquels les Français imposent un service de quatorze ans. Ces formations « indigènes » sont intégrées au sein des régiments d'infanterie de marine. Composées de soldats métropolitains, ces unités relèvent du ministère de la Marine : elles assurent la défense des possessions outre-mer tout en poursuivant la conquête de nouveaux territoires. Dans le cadre de cette double mission, selon le ministère, « les troupes indigènes présentent un intérêt considérable dans les pays tropicaux non seulement parce qu'elles permettent de diminuer le nombre des soldats européens mais parce qu'elles sont seules susceptibles d'accomplir les travaux qui ne pourraient pas être exécutés par des Blancs ». Sur le modèle de l'infanterie « indigène » constituée en Algérie dès 1841, le gouverneur du Sénégal Louis Faidherbe met sur pied en juillet 1857 un premier bataillon de tirailleurs sénégalais. Cette unité est soumise aux mêmes règles que les autres formations de l'infanterie de marine. Cette dernière fournit l'encadrement, exclusivement européen. Néanmoins, rares sont les Africains qui acceptent de s'engager pour sept

ans ; en dépit de l'abolition de l'esclavage depuis 1848, le système des rachats doit être maintenu.

Après la difficile « pacification » du Sénégal, la pénétration française se poursuit en direction du Soudan, où elle se heurte à des résistances. Les tirailleurs sénégalais démontrent leur efficacité. Lieutenant au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie de marine, Charles Mangin participe à la conquête de « l'Ouest africain » : « Les campagnes contre Samory [Touré, indépendantiste, NDLR] nous ont mis en présence d'un ennemi très supérieur en nombre et armé de fusils à tir rapide [...]. Rien n'était beau comme de voir une compagnie de tirailleurs aborder à la baïonnette un marigot flanqué et palissadé d'où partait un violent feu rapide. »

Les créations d'unités de tirailleurs « sénégalais » (le terme finit par s'appliquer aux soldats noirs de toute l'Afrique française) se multiplient dans les territoires au fur et à mesure des nécessités de la conquête et de l'occupation : au Gabon (1883), au Soudan (1892), au Congo (1902). Leur réputation d'infailibilité justifie leur engagement dans des opérations extérieures (à Madagascar en 1895, au Maroc en 1908).

Face à ces besoins accrus, les difficultés de recrutement persistent, et, bien souvent, nécessité fait loi. Le capitaine Marceau évoque les méthodes peu orthodoxes employées en 1892 à l'occasion de la campagne du Dahomey – l'actuel Bénin : « A la hâte, on enrôla 300 indigènes dits volontaires. Recrutés grâce à l'appât d'une prime de 40 francs, grâce à l'attrait, dont on leur avait laissé l'illusion, de faire "razzias" et de faire "captifs", grâce enfin, pour un grand nombre, aux arguments plus frappants de chefs de village forçant



## Comprendre

### Les héritiers

Hormis la Légion étrangère, il subsiste deux régiments de l'Armée d'Afrique : le 1<sup>er</sup> régiment de spahis, de la 6<sup>e</sup> brigade légère blindée de Valence, et le 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs d'Epinal.

Sén  
Des  
Le m

les v  
tirés  
men  
ren  
cite  
ceva  
de vi  
« en  
du m  
revè  
Les t  
une f  
1900  
form  
rine  
au m  
trou  
métr  
dève

L  
il

milit  
arme  
sont  
class  
lité d  
nour  
les ca  
home  
milit  
sent



MUSEE DES TROUPES DE MERINE, CHETOW, FRAISSE

## Sénégalais: un terme générique

Des hommes du 44<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais en 1914-1918. Le mot "sénégalais" désigne tous les soldats noirs de l'Afrique française.

les vocations hésitantes, 300 Noirs tirés de leur brousse et intensivement instruits pendant un mois purent être décrétés soldats. » L'auteur cite aussi le cas d'un officier qui, recevant une colonne de 300 porteurs de vivres dans son poste de brousse, « en fit fermer les portes et, sortant du magasin vareuses et chéchias, en revêtit les convoyeurs ».

Les tirailleurs sénégalais constituent une force de 6000 hommes lorsqu'en 1900 est adoptée une loi qui transforme les unités d'infanterie de marine en « armée coloniale » rattachée au ministère de la Guerre. Cette troupe est alors peu populaire en métropole, où des pamphlets ont développé l'image de soudards. Les

coloniales. La loi de 1900 fixe donc à 66000 hommes (dont 28000 « indigènes ») les effectifs de l'infanterie coloniale et à 10 600 (dont 1300 autochtones) ceux de l'artillerie coloniale. Une goutte d'eau dans la masse des 1 500 000 hommes mobilisables dans l'armée de ligne.

Lorsqu'il publie en 1910 *La Force noire*, le colonel Mangin attire donc l'attention par l'originalité de ses théories: faire de l'Afrique noire le réservoir de la puissance française. Ses arguments reposent sur le déclin démographique du pays et sur la vocation « naturelle » des Noirs au métier des armes. Aux Finances, à la Guerre et dans les milieux coloniaux, ses idées sont accueillies avec

littaire note alors: « Il est très difficile de s'opposer à un mouvement d'opinion s'il est provoqué par de patriotiques intentions, cultivé par des articles de presse et développé par des conférences. L'armée noire est de ces projets qu'il ne faut pas discuter sous peine de se faire traiter de mauvais Français. »

Profitant de la nomination au ministère de la Guerre de l'un de ses partisans, Alexandre Millerand, Mangin obtient en 1912 l'institution en Afrique occidentale française d'un service militaire de quatre ans. Il ne s'agit pas d'une véritable conscription car ces appels ne peuvent concerner plus de 2 % de la population: 16 000 « volontaires » sont recrutés en 1912-1913. Ces résultats masquent pourtant un échec car, sur place, les administrateurs ont dû recourir à la contrainte. Le gouverneur général de l'AOF, Merlaud-Ponty, suspend alors les appels, entérinant le fiasco d'une mesure qui témoigne de l'extraordinaire ignorance des réalités d'une Afrique sous-peuplée, sous-encadrée et sous-équipée.

La « force noire » tombe dans l'oubli. Il en reste toutefois une idée (les colonies pourraient contribuer à la défense de la métropole) et une réalité (l'introduction de la contrainte militaire en Afrique). La Première Guerre mondiale, en mobilisant 189 000 « Sénégalais », les remettra tragiquement à l'ordre du jour. ■



En complément



• *La Force noire. Gloire et infortunes d'une légende coloniale*, d'Eric Deroo et Antoine Champeaux (Tallandier, 2006).

## La plupart anciens esclaves, ils doivent 14 ans à l'armée

militaires la considèrent comme une arme peu prestigieuse: ses cadres sont souvent les élèves les moins bien classés de Saint-Cyr. Enfin, l'hostilité des officiers de la « méro » se nourrit de la jalousie que suscitent les carrières plus rapides de leurs homologues de la « colo ». Aussi, militaires et parlementaires s'opposent à l'accroissement des troupes

scepticisme. Les socialistes condamnent le projet. La montée des tensions avec l'Allemagne depuis la crise marocaine de 1905 assure toutefois le succès de la campagne d'opinion menée par Mangin. Arguments militaires et nationalistes persuadent les Français d'un possible secours des colonies si la mère patrie est en danger. La revue *France mi-*